

Mise au point sur l'étude littéraire

L'étude littéraire est une leçon dont on détermine soi-même le sujet en fonction de la séquence textuelle proposée. Il convient en conséquence d'aborder l'étude littéraire en deux temps : il s'agit d'abord de saisir la spécificité de la séquence proposée, puis de déterminer la problématique la plus apte à en rendre compte.

1°- La première étape revient à faire pour soi une rapide lecture expliquée en prenant quelques notes : si c'est la singularité du passage, son fonctionnement interne et sa relation à l'ensemble de l'œuvre qui constitue la finalité de l'étude, on s'attachera à sa composition en étant attentif aux *seuils* (ouverture/clôture) et aux liens avec le reste de l'œuvre (effets d'échos ou de rupture). Quant à la singularité du passage, elle se saisit à partir de ses caractères génériques, esthétiques et stylistiques dominants. C'est à partir de ces premiers repérages que l'on questionnera le texte sans s'interdire d'esquisser des hypothèses partielles de lecture. C'est à partir de là que prendra forme la problématique d'ensemble.

Evidemment, le problème est quelque peu différent concernant la *Correspondance* de Mme de Sévigné puisque les lettres envoyées sur une période donnée ne visent ni à l'unité ni à produire un « effet littéraire ». Cela n'empêche pas qu'on puisse y chercher ce qui en constitue la caractéristique propre : les lettres adressées de Bretagne n'ont pas la même tonalité que les premières lettres adressées de Paris (ou de Livry), celles où Mme de Sévigné évoque Charles ont aussi leur couleur particulière, etc,... On peut en outre moduler l'ensemble des lettres choisies : deux longues lettres successivement adressées, la même semaine, à Mme de Grignan n'appelle pas le même type d'étude que 5 ou 10 lettres brèves adressées à plusieurs correspondants (j'ai donné les six premières *Lettres* du recueil, il était possible d'étendre le corpus de l'étude littéraire aux 10 premières lettres, c'est-à-dire les lettres écrites avant la fameuse lettre du 6 février qui succède à « *l'arrachement* » de Mme de Grignan à sa mère). On pourrait faire la même observation concernant les fameuses « lettres de provision » : de la lettre de provision à la lettre de réponse (aux lettres reçues de Mme de G.), quels liens ? quels sujets libres ? quelles descriptions et quelles confidences ?

2°- La problématique, objet de la deuxième étape, découle de l'analyse qui précède. Un certain nombre de grandes questions se posent : le rapport du style de Sévigné au regard des codes épistolaires reçus dans le milieu mondain (les « secrétaires », Voiture), le « naturel » du style de Mme de Sévigné, la construction du rapport épistolaire avec Mme de Grignan... La réponse engage l'idée que l'on se fait de la *Correspondance* de Sévigné (au moins pour la période considérée), de son originalité, de son statut au regard de la « littérature ».

3°- La troisième étape est commune à tous les types de leçons : il s'agit d'élaborer un plan porteur des potentialités dynamiques de l'exposé. L'étude littéraire, comme la leçon, est une **démonstration** non un inventaire, ni un catalogue. La difficulté particulière de l'étude littéraire est de trouver un plan qui permette d'exposer les résultats d'une analyse du texte tout en les traitant comme les pièces d'une argumentation. Certes, cette argumentation n'aura pas le caractère propre à la dissertation (qui se doit de simuler un débat) ; il s'agit ici de **démontrer par étapes une hypothèse de lecture**.

Il est souhaitable que l'exposé passe par une première partie qui décrive les caractéristiques de la séquence pour mettre l'auditoire en mesure d'entendre la suite sans obscurité ni implicite. Cette description doit en même temps amorcer le mouvement de démonstration et non se contenter de n'être qu'un « état des lieux » statique. Les deux étapes suivantes pourront alors développer des analyses originales qui mettront en évidence la pertinence du découpage proposé.